



DESINFECT'CLEAN DÉTERGENT DÉSINFECTANT HYPER CONCENTRÉ

CARACTERISTIQUES PRINCIPALES

- Détergent désinfectant hyper concentré, virucide à 2%
- Haute teneur en matières actives
- Désinfectant puissant au très large spectre d'actions aux propriétés biocides :
- Virucide répondant à la norme EN 14476
- Bactéricide normes : EN 1276, EN 13697:2015, EN 13727, EN 16615
- Levuricide normes : EN 1650, EN 13624, EN 16615
- Fongicide normes : EN1650, EN 13697:2015
- Ses propriétés tensioactives lui permettent de pénétrer dans les moindres interstices pour assurer une désinfection maximum
- Non moussant
- Autorisé en contact alimentaire*
- Rinçage optionnel, ou à l'eau potable pour les surfaces en contact avec des denrées alimentaire*

DOMAINES D'APPLICATION

Solution désinfectante concentrée destinée à l'entretien et au traitement des surfaces dures.

Sa haute teneur en matières actives lui permet d'agir en tant que désinfectant puissant sur un large panel d'actions. S'emploie comme virucide, bactéricide, fongicide et levuricide pour l'hygiène et l'entretien des surfaces rencontrées dans tous les secteurs d'activités : hospitaliers, écoles, crèches, industriels, commerces, bureaux, collectivités, campings, hôtels, restaurants...

MODE D'EMPLOI EN DESINFECTION

Désinfectant concentré qui **s'utilise uniquement en dilutions**.

Réaliser la dilution souhaitée en fonction de l'effet recherché et en fonction du domaine d'application :

- Pour une action virucide en milieu médical, utiliser le produit en dilution dans l'eau à 2% et respecter un temps de contact d'au moins 5 minutes.
- Pour une action bactéricide et levuricide en désinfection de surfaces, utiliser le produit en dilution dans l'eau à 1% et respecter un temps de contact d'au moins 5 minutes.
- Pour une action fongicide, utiliser le produit en dilution dans l'eau à 2,50% et respecter un temps de contact d'au moins 15 minutes.
- Pour plus d'informations sur les effets, dilutions et temps de contact, consulter la rubrique « propriétés biocides » de cette fiche technique produit.

Appliquer le produit selon la dilution choisie sur la zone à traiter à l'aide d'une éponge, d'une serpillière, par pulvérisation ou par immersion des équipements et outils à traiter. Quel que soit le procédé utilisé, il est important de bien respecter les temps de contact et les dilutions, en fonction de l'effet recherché. Pour une efficacité biocide optimale, il est préconisé de réaliser une première étape de nettoyage avec un détergent classique, puis de réaliser le traitement biocide par la suite.

Ce produit est compatible pour des dilutions en eaux dures (300ppm de CaCO_3). Dans le cadre d'un traitement de surfaces susceptibles d'entrer en contact de denrées alimentaires, un rinçage à l'eau claire est obligatoire.

Cette fiche technique a été établie le 18/02/21 et annule toutes les fiches précédentes. Les renseignements fournis sont basés sur nos connaissances et expériences à ce jour. L'attention des utilisateurs attirée sur les risques éventuels encourus lorsque le produit est utilisé à d'autres usages que ceux pour lesquels il est conçu. Elle ne dispense en aucun cas l'utilisateur de connaître et d'appliquer l'ensemble des textes réglementant son activité. Il prendra sous sa seule responsabilité les précautions liées à l'utilisation qu'il fait du produit.
Photo non contractuelle.

Page 1/3

DESINFECT'CLEAN DÉTERGENT DÉSINFECTANT HYPER CONCENTRÉ

PROPRIETES BIOCIDES

1 – Test en suspension

Activité	Souche	Norme	Condition opératoire	Temps de contact	Dilution
Bactéricide	Pseudomonas aeruginosa Staphylococcus aureus Enterococcus hirae Escherichia coli	EN 1276	Condition de saleté	5min	0,30%
Fongicide	Aspergillus brasiliensis Candida albicans	EN 1650	Condition de saleté	15min	2,50%
Levuricide	Candida albicans	EN 1650	Condition de saleté	15min	2,50%

2 – Test sur surfaces

Activité	Souche	Norme	Condition opératoire	Temps de contact	Dilution
Bactéricide	Pseudomonas aeruginosa Staphylococcus aureus Enterococcus hirae Escherichia coli	EN 13697 :2002	Condition de propreté	5min	1,00%
Bactéricide	Listeria monocytogenes Salmonella typhimurium	EN 13697 :2015	Condition de saleté	5min	1,00%
Bactéricide	Pseudomonas aeruginosa	EN 13697 :2015	Condition de propreté	15min	0,25%
Fongicide	Aspergillus brasiliensis Candida albicans	EN 13697 :2015	Condition de propreté	15min	2,50%
Leverucide	Candida albicans	EN 13697 :2015	Condition de propreté	15min	1,00%

3 – Milieu médical

Activité	Souche	Norme	Condition opératoire	Temps de contact	Dilution
Virucide	Poliovirus type 1 Adenovirus type 5 Murine norovirus	EN 14476	Condition de propreté	5min	2,00%

Cette fiche technique a été établie le 18/02/21 et annule toutes les fiches précédentes. Les renseignements fournis sont basés sur nos connaissances et expériences à ce jour. L'attention des utilisateurs attirée sur les risques éventuels encourus lorsque le produit est utilisé à d'autres usages que ceux pour lesquels il est conçu. Elle ne dispense en aucun cas l'utilisateur de connaître et d'appliquer l'ensemble des textes réglementant son activité. Il prendra sous sa seule responsabilité les précautions liées à l'utilisation qu'il fait du produit. Photo non contractuelle.

Page 2/3



DESINFECT'CLEAN DÉTERGENT DÉSINFECTANT HYPER CONCENTRÉ

CARACTERISTIQUES PHYSICO-CHIMIQUES

- Aspect : Liquide limpide
- Odeur : Parfumé
- Couleur : Jaune pâle
- pH produit pur : $12,50 \pm 0,50$
- Densité à 20°C : $1,041 \pm 0,050$

INFORMATIONS REGLEMENTAIRES

- Formulation liquide concentrée. Substance active biocide : C12-C16 CHLORURE D'ALKYLBENZYL DIMETHYLAMMONIUM (CAS 68424-85-1) à 10,00% m/m.
- TP 2 - désinfectants et produits algicides non destinés à l'application directe sur des êtres humains ou des animaux.
- TP 4 – désinfectants de surfaces en contact avec les denrées alimentaires et les aliments pour animaux. Respecter les précautions d'emploi et les consignes de sécurité. Lire l'étiquette avant utilisation.

CONDITIONNEMENT

- Bidon de 5L Code produit : IT1009189

STOCKAGE

- Tenir à l'abri de la lumière, de la chaleur et du froid. Craint le gel

*Les matières premières qui composent ce produit sont compatibles avec la réglementation liée au contact alimentaire. (Selon l'arrêté du 19 décembre 2013 modifiant l'arrêté du 8 septembre 1999 pris pour l'application de l'article 11 du décret n° 73- 138 du 12 février 1973 modifié portant application de la loi du 1er août 1905 sur les fraudes et falsifications en ce qui concerne les procédés et les produits utilisés pour le nettoyage des matériaux et objets destinés à entrer en contact avec des denrées, produits et boissons pour l'alimentation de l'homme et des animaux.